

http://www.education.gouv.fr/cid38/presentation-des-programmes-et-des-horaires-a-l-ecole-elementaire.html#Cycle_2_-_cycle_des_apprentissages_fondamentaux_CP_CE1_et_CE2

- Bulletin officiel Juillet 2018
-
- [Le système éducatif](#)
- [École](#)
- [collège](#)
- [lycée](#)
- [politique éducative](#)
- [Concours, emplois, carrières](#)
- [Le B.O.](#)
- [Etudes & stats](#)

En ce moment

- [Vers le bac 2021](#)
- [Parcoursup](#)
- [#NouveauLycéePro](#)
- [École inclusive](#)
- [Numérique](#)
- [Plan mercredi](#)

[Accueil](#) > [École](#) > [École élémentaire](#) > [Les programmes de l'école élémentaire](#)

Les programmes de l'école élémentaire

Programmes et horaires à l'école élémentaire

Partager cet article

-

La durée de la semaine scolaire des élèves est fixée à vingt-quatre heures. Les élèves peuvent bénéficier sur proposition de leurs enseignants d'activités pédagogiques complémentaires, par petits groupes, pour aider les élèves rencontrant des difficultés, pour l'aide au travail en autonomie ou pour des activités prévues au projet d'école.

Plan mercredi : une ambition éducative pour tous les enfants



Le Plan mercredi met en place un cadre de confiance pour les communes et les parents afin d'offrir au plus grand nombre d'enfants un accueil de loisirs éducatifs de grande qualité le mercredi. L'État accompagne les collectivités pour bâtir des projets éducatifs territoriaux ambitieux et pour faire du mercredi un temps de réussite et d'épanouissement pour l'enfant en cohérence avec les enseignements scolaires.

[Plan mercredi : une ambition éducative pour tous les enfants](#)

- [Les programmes de l'école](#)
- [Cycle 2 - cycle des apprentissages fondamentaux \(CP, CE1 et CE2\)](#)
- [Cycle 3 - cycle de consolidation \(CM1, CM2 et classe de 6e\)](#)
- [Les horaires à l'école primaire](#)



Les programmes de l'école

Les programmes de l'école élémentaire

Le Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 est consacré aux programmes d'enseignement de l'école élémentaire et du collège.

Retrouvez les programmes d'enseignement du cycle :

- des apprentissages fondamentaux (cycle 2, du CP au CE2)
- de consolidation (cycle 3, du CM1 à la sixième)
- des approfondissements (cycle 4, de la cinquième à la troisième)

[Au BO spécial du 26 novembre 2015 : programmes d'enseignement de l'école élémentaire et du collège](#)

Des ajustements à la rentrée 2018

Le Bulletin officiel du 26 juillet 2018 précise les ajustements apportés aux programmes scolaires de français, mathématiques et enseignement moral et civique à la rentrée 2018, afin de prendre en compte les résultats obtenus par la France lors des grandes enquêtes internationales en matière éducative et de renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter, respecter autrui.

Consultez les textes officiels :

[Cycle des apprentissages fondamentaux \(cycle 2\), cycle de consolidation \(cycle 3\) et cycle des approfondissements \(cycle 4\) : modification](#)

[Programme d'enseignement moral et civique de l'école et du collège : modification](#)

[Chant choral : enseignement facultatif au collège, programme de chant choral](#)

Des programmes organisés de façon plus cohérente et plus progressive

Des programmes articulés au socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Les programmes assurent l'acquisition des connaissances et des compétences fondamentales.

Ils déclinent et précisent les objectifs définis par le socle commun. Celui-ci s'articule autour de cinq domaines :

- les langages pour penser et communiquer
- les méthodes et outils pour apprendre
- la formation de la personne et du citoyen
- les systèmes naturels et les systèmes techniques
- les représentations du monde et l'activité humaine

Ces programmes, souhaités plus simples et plus lisibles, sont **plus favorables à la réussite de tous les élèves et à l'amélioration de la qualité des enseignements**. Leurs objectifs doivent être clairs et définis selon une progression adaptée aux apprentissages des enfants.

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture



Qu'apprennent les élèves de 6 à 16 ans ?

[Découvrez le socle commun de connaissances, de compétences et de culture mis en œuvre depuis la rentrée scolaire 2016](#)

Des programmes conçus par cycle

Les programmes doivent permettre, pour chaque élève, l'acquisition progressive des connaissances et des compétences au sein des trois cycles de la scolarité obligatoire :

- le cycle 2, cycle des apprentissages fondamentaux (CP, CE1, et CE2)
- le cycle 3, cycle de consolidation (CM1, CM2 et classe de 6e)
- le cycle 4, cycle des approfondissements (classes de cinquième, quatrième et troisième)

Les programmes présenteront les enjeux et les objectifs de formation de chaque cycle, mettront en évidence la contribution des différents champs disciplinaires à l'acquisition de chacun des cinq domaines de formation du socle commun et préciseront, par champ disciplinaire ou discipline, les niveaux de maîtrise attendus à la fin du cycle, les connaissances et les compétences à acquérir. Ils indiqueront également les repères de progressivité nécessaires pour organiser la formation des élèves durant les trois années du cycle.

Une mise en œuvre accompagnée par la formation et les ressources

Des actions de formation ont été organisées aux niveaux national et académique. Parallèlement, la direction générale de l'enseignement scolaire a publié, en partenariat avec l'inspection générale de l'éducation nationale, un ensemble de ressources pédagogiques pour accompagner la mise en œuvre de ces nouveaux programmes du cycle 2 au cycle 4. Elles sont disponibles sur [Éduscol](#).

Le livret scolaire unique du CP à la troisième

Le livret scolaire unique de l'école et du collège est **un outil simple et précis pour rendre compte aux parents des acquis et des progrès de leurs enfants et restituer ainsi une évaluation plus complète et exigeante**. Suivant les recommandations de la conférence nationale sur l'évaluation des élèves, ce livret permet aux parents et aux élèves de prendre d'en connaissance lorsqu'ils le souhaitent.

Cycle 2 - cycle des apprentissages fondamentaux (CP, CE1 et CE2)

Français

À l'école maternelle, les élèves ont développé des compétences dans l'usage du langage oral et appris à parler ensemble, entendu des textes et appris à les comprendre, découvert la fonction de l'écrit et commencé à en produire. L'acquisition de vocabulaire, la conscience phonologique et la découverte du principe alphabétique, l'attention aux régularités de la langue et un premier entraînement aux gestes essentiels de l'écriture leur ont donné des repères pour poursuivre les apprentissages en français.

L'enseignement du français consolide les compétences des élèves pour communiquer et vivre en société, structure chacun dans sa relation au monde et participe à la construction de soi ; il facilite l'entrée dans tous les enseignements et leurs langages. L'intégration du CE2 au cycle 2 doit permettre d'assurer des compétences de base solides en lecture et en écriture pour tous les élèves.

Compétences travaillées :

- Comprendre et s'exprimer à l'oral
- Lire
- Écrire
- Comprendre le fonctionnement de la langue

Au programme :

Une première maîtrise du langage oral permet aux élèves d'être actifs dans les échanges verbaux, de s'exprimer, d'écouter en cherchant à comprendre les apports des pairs, les messages ou les textes entendus, de réagir en formulant un point de vue ou une proposition, en acquiesçant ou en contestant. L'attention du professeur portée à la qualité et à l'efficacité du langage oral des élèves et aux interactions verbales reste soutenue en toute occasion durant le cycle. Son rôle comme garant de l'efficacité des échanges en les régulant reste important tout au long du cycle, les élèves ayant besoin d'un guidage pour apprendre à débattre.

Lecture et écriture sont deux activités intimement liées dont une pratique bien articulée consolide l'efficacité. Leur acquisition s'effectue tout au long de la scolarité, en interaction avec les autres apprentissages ; néanmoins, le cycle 2 constitue une période déterminante.

Au terme des trois années qui constituent désormais ce cycle, les élèves doivent avoir acquis une première autonomie dans la lecture de textes variés, adaptés à leur âge. La pratique de ces textes les conduit à élargir le champ de leurs connaissances, à accroître les références et les modèles pour écrire, à multiplier les objets de curiosité ou d'intérêt, à affiner leur pensée.

En étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique), les élèves apprennent progressivement à pratiquer des observations, à entrer dans des réflexions organisées sur le fonctionnement de la langue pour commencer à acquérir les notions fondamentales d'un enseignement qui se poursuit jusqu'à la fin du collège. Les objectifs essentiels de l'étude de la langue durant le cycle 2 sont liés à la lecture et à l'écriture. Les connaissances acquises permettent de traiter des problèmes de compréhension et des problèmes orthographiques. Les textes à lire et les projets d'écriture peuvent servir de supports à des rappels d'acquis ou à l'observation de faits de langue (orthographiques, lexicaux, morphosyntaxiques, syntaxiques) non encore travaillés.

Langues vivantes

Le cycle 2 constitue le point de départ de l'apprentissage des langues vivantes pour tous les élèves avec un enseignement correspondant au niveau A1 à l'oral du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Ce cycle contribue à poser les jalons d'un premier développement de la compétence plurilingue des élèves. La langue orale est la priorité. Elle s'organise autour de tâches simples, en compréhension, en reproduction et progressivement en production. Un premier contact avec l'écrit peut s'envisager lorsque les situations langagières le justifient. C'est dans ce cycle que se développent, en premier lieu, des comportements indispensables à l'apprentissage d'une langue vivante étrangère ou régionale : curiosité, écoute, attention, mémorisation, confiance en soi.

Compétences travaillées :

- Comprendre l'oral
- S'exprimer oralement en continu
- Prendre part à une conversation
- Découvrir quelques aspects culturels d'une langue vivante étrangère et régionale

Au programme :

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture offre dans le domaine « Les représentations du monde et l'activité humaine » une entrée particulièrement riche, qui permet aux élèves de commencer, dès le cycle 2, à observer et à aborder les faits culturels et à développer leur sensibilité à la différence et à la diversité culturelle.

L'entrée dans la langue étrangère ou régionale se fait naturellement en parlant de soi et de son univers, réel et imaginaire. Trois thématiques sont ainsi proposées autour de l'enfant, la classe, l'univers enfantin : environnement quotidien et monde imaginaire, qui permettent de confronter l'élève à des genres et des situations de communication variés, en s'appuyant sur ce qu'il connaît.

Arts plastiques

L'enseignement des arts plastiques développe particulièrement le potentiel d'invention des élèves, au sein de situations ouvertes favorisant l'autonomie, l'initiative et le recul critique. Il se construit à partir des éléments du langage artistique : forme, espace, lumière, couleur, matière, geste, support, outil, temps. Il explore des domaines variés, tant dans la pratique que dans les références : dessin, peinture, collage, modelage, sculpture, assemblage, photographie, vidéo, création numérique... La rencontre avec les œuvres d'art y trouve un espace privilégié, qui permet aux élèves de s'engager dans une approche sensible et curieuse, enrichissant leur potentiel d'expression singulière et de jugement. Ces derniers apprennent ainsi à accepter ce qui est autre et autrement en art et par les arts.

En cycle 2, cet enseignement consolide la sensibilisation artistique engagée en maternelle et apporte aux élèves des connaissances et des moyens qui leur permettront, dès le cycle 3, d'explorer une expression personnelle, de reconnaître la singularité d'autrui et d'accéder à une culture artistique partagée.

- **Compétences travaillées :**

- Expérimenter, produire, créer
- Mettre en œuvre un projet artistique
- S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité
- Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art

Au programme :

Ces compétences sont développées et travaillées à partir de trois grandes questions proches des préoccupations des élèves, visant à investir progressivement l'art :

- la représentation du monde
- l'expression des émotions
- la narration et le témoignage par les images

Éducation musicale

L'éducation musicale développe deux grands champs de compétences structurant l'ensemble du parcours de formation de l'élève jusqu'à la fin du cycle 4 : la perception et la production. Prenant en compte la sensibilité et le plaisir de faire de la musique comme d'en écouter, l'éducation musicale apporte les savoirs culturels et techniques nécessaires au développement des capacités d'écoute et d'expression.

La voix tient un rôle central dans les pratiques musicales de la classe. Vecteur le plus immédiat pour faire de la musique, elle est particulièrement appropriée aux travaux de production et d'interprétation dans un cadre collectif en milieu scolaire. De même, la mobilisation du corps dans le geste musical contribue à l'équilibre physique et psychologique.

Au terme du cycle 2, les élèves disposent d'un ensemble d'expériences, de savoir-faire et de repères culturels qui seront à la base de la formation musicale et artistique poursuivie en cycle 3.

Compétences travaillées :

- Chanter
- Écouter, comparer
- Explorer et imaginer
- Échanger, partager

Éducation physique et sportive

L'éducation physique et sportive développe l'accès à un riche champ de pratiques, à forte implication culturelle et sociale, importantes dans le développement de la vie personnelle et collective de l'individu. Tout au long de la scolarité, l'éducation physique et sportive a pour finalité de former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre ensemble. Elle amène les enfants et les adolescents à rechercher le bien-être et à se soucier de leur santé. Elle assure l'inclusion, dans la classe, des élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap. L'éducation physique et sportive initie au plaisir de la pratique sportive.

Compétences travaillées :

L'éducation physique et sportive répond aux enjeux de formation du socle commun en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, a fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de construire cinq compétences travaillées en continuité durant les différents cycles :

- Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps
- S'approprier par la pratique physique et sportive, des méthodes et outils
- Partager des règles, assumer des rôles et responsabilités
- Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière
- S'approprier une culture physique sportive et artistique

Au programme :

Pour développer ces compétences générales, l'éducation physique et sportive propose à tous les élèves, de l'école au collège, un parcours de formation constitué de quatre champs d'apprentissage complémentaires :

- Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
- Adapter ses déplacements à des environnements variés
- S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Enseignement moral et civique

L'enseignement moral et civique vise à l'acquisition d'une culture morale et civique et d'un esprit critique qui ont pour finalité le développement des dispositions permettant aux élèves de devenir progressivement conscients de leurs responsabilités dans leur vie personnelle et sociale. Cet enseignement articule des valeurs, des savoirs et des pratiques.

L'enseignement moral et civique vise aussi une appropriation libre et éclairée par les élèves des valeurs qui fondent la République et la démocratie : le socle des valeurs communes comprend la dignité, la liberté, l'égalité - notamment entre les filles et les garçons -, la solidarité, la laïcité, l'esprit de justice, le respect et l'absence de toute forme de discrimination, c'est-à-dire les valeurs constitutionnelles de la République française, inscrites dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et dans le préambule de la Constitution de 1946.

Au programme :

Le programme met en avant les éléments d'une culture morale et civique qui prend en compte quatre dimensions :

- la sensibilité qui vise à l'acquisition d'une conscience morale par un travail sur l'expression, l'identification, la mise en mots et la discussion des émotions et des sentiments
- la règle et le droit qui vise à l'acquisition du sens des règles du vivre ensemble
- le jugement qui permet de comprendre et de discuter les choix moraux rencontrés par chacun au cours de sa vie

- l'engagement qui permet la mise en pratique de cet enseignement en insistant sur l'esprit d'autonomie, de coopération et de responsabilité vis-à-vis d'autrui

Questionner le monde

Dès l'école maternelle, les élèves explorent et observent le monde qui les entoure ; au cycle 2, ils vont apprendre à le questionner de manière plus précise, par une première démarche scientifique et réfléchie. Les objectifs généraux de « Questionner le monde » sont donc : d'une part de permettre aux élèves d'acquérir des connaissances nécessaires pour décrire et comprendre le monde qui les entoure et développer leur capacité à raisonner ; d'autre part de contribuer à leur formation de citoyens. Les apprentissages, repris et approfondis lors des cycles successifs, se poursuivront ensuite tout au long de la scolarité en faisant appel à des idées de plus en plus élaborées, abstraites et complexes.

Compétences travaillées :

- Pratiquer des démarches scientifiques
- Imaginer, réaliser
- S'approprier des outils et des méthodes
- Pratiquer des langages
- Mobiliser des outils numériques
- Adopter un comportement éthique et responsable
- Se situer dans l'espace et dans le temps

Au programme :

- Questionner le monde du vivant, de la matière et des objets
 - Qu'est-ce que la matière ?
 - Comment reconnaître le monde vivant ?
 - Les objets techniques. Qu'est-ce que c'est ? À quels besoins répondent-ils ? Comment fonctionnent-ils ?
- Questionner l'espace et le temps
 - Se situer dans l'espace
 - Se situer dans le temps
- Explorer les organisations du monde

Mathématiques

Au cycle 2, la résolution de problèmes est au centre de l'activité mathématique des élèves, développant leurs capacités à chercher, raisonner et communiquer. Les problèmes permettent d'aborder de nouvelles notions, de consolider des acquisitions, de provoquer des questionnements.

Compétences travaillées :

- chercher

- modéliser
- représenter
- raisonner
- calculer

communiquer.

Au programme :

- Nombres et calculs
- Grandeurs et mesures
- Espace et géométrie

Les élèves consolident leur compréhension des nombres entiers, déjà rencontrés au cycle 1. Ils étudient différentes manières de désigner les nombres, notamment leurs écritures en chiffres, leurs noms à l'oral, les compositions-décompositions fondées sur les propriétés numériques (le double de, la moitié de, etc.), ainsi que les décompositions en unités de numération (unités, dizaines, etc.).

Les quatre opérations (addition, soustraction, multiplication, division) sont étudiées à partir de problèmes qui contribuent à leur donner du sens, en particulier des problèmes portant sur des grandeurs ou sur leurs mesures. La pratique quotidienne du calcul mental conforte la maîtrise des nombres et des opérations.

En lien avec le travail mené dans « Questionner le monde » les élèves rencontrent des grandeurs qu'ils apprennent à mesurer, ils construisent des connaissances de l'espace essentielles et abordent l'étude de quelques relations géométriques et de quelques objets (solides et figures planes) en étant confrontés à des problèmes dans lesquels ces connaissances sont en jeu.

Cycle 3 - cycle de consolidation (CM1, CM2 et classe de sixième)

Le cycle 3 relie désormais les deux dernières années de l'école primaire et la première année du collège, dans un souci renforcé de continuité pédagogique et de cohérence des apprentissages au service de l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. La classe de 6e occupe une place particulière dans le cycle : elle permet aux élèves de s'adapter au rythme, à l'organisation pédagogique et au cadre de vie du collège tout en se situant dans la continuité des apprentissages engagés au CM1 et au CM2.

Français

Le cycle 2 a permis l'acquisition de la lecture et de l'écriture. Le cycle 3 doit consolider ces acquisitions afin de les mettre au service des autres apprentissages dans une utilisation large et diversifiée de la lecture et de l'écriture. Le langage oral, qui conditionne également l'ensemble des apprentissages et constitue aussi un moyen d'entrer dans la culture de l'écrit, continue à faire l'objet d'une attention constante et d'un travail spécifique. De manière générale, la maîtrise de la langue reste un objectif central du cycle 3 et l'intégration de la classe de 6e au cycle doit permettre d'assurer à tous les élèves une autonomie suffisante en lecture et écriture pour aborder le cycle 4 avec les acquis nécessaires à la poursuite de la scolarité.

Compétences travaillées :

- Comprendre et s'exprimer à l'oral
- Lire
- Écrire
- Comprendre le fonctionnement de la langue

Au programme :

La progression dans la maîtrise du **langage oral** se poursuit en continuité et en interaction avec le développement de la lecture et de l'écriture. Les élèves apprennent à utiliser le langage oral pour présenter de façon claire et ordonnée des explications, des informations ou un point de vue, interagir de façon efficace et maîtrisée dans un débat avec leurs pairs, affiner leur pensée en recherchant des idées ou des formulations pour préparer un écrit ou une intervention orale.

En **lecture et compréhension de l'écrit**, l'enjeu du cycle 3 est de former l'élève lecteur. Tous les élèves doivent, à l'issue du cycle 3, maîtriser une lecture orale et silencieuse fluide et suffisamment rapide pour continuer le travail de compréhension et d'interprétation.

En **écriture**, l'entraînement à l'écriture cursive se poursuit, de manière à s'assurer que chaque élève a automatisé les gestes de l'écriture et gagne en rapidité et efficacité. Parallèlement, l'usage du clavier et du traitement de texte fait l'objet d'un apprentissage plus méthodique.

En **étude de la langue**, après le cycle 2 qui a permis une première structuration des connaissances sur la langue, le cycle 3 marque une entrée dans une étude de la langue explicite, réflexive, qui est mise au service des activités de compréhension de textes et d'écriture. Il s'agit d'assurer des savoirs solides en grammaire autour des notions centrales et de susciter l'intérêt des élèves pour l'étude de la langue.

La **culture littéraire et artistique** est également une part essentielle de l'enseignement du français. Elle développe l'imagination, enrichit la connaissance du monde et participe à la construction de soi. Au cycle 3, les choix de lecture et les activités d'écriture et d'oral qui leur sont liées sont organisés à partir de grandes entrées qui mettent en lumière les finalités de l'enseignement.

Langues vivantes

Au cycle 3, l'enseignement de la langue vivante étrangère ou régionale vise l'acquisition de compétences et de connaissances qui permettent l'usage plus assuré et plus efficace d'une langue autre que la langue française. Des situations de communication adaptées à l'âge, aux capacités cognitives, aux intérêts des élèves, contribuent à la construction de connaissances langagières, permettant d'atteindre le niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) dans les cinq activités langagières.

Compétences travaillées :

- Écouter et comprendre
- Parler en continu
- Écrire

- Réagir et dialoguer
- Découvrir les aspects culturels d'une langue vivante étrangère et régionale

Au programme :

Les thématiques ou les types de supports (théâtre, cinéma, poésie...) mentionnés en cycle 2 peuvent être repris en veillant à proposer une progression sur l'ensemble de la scolarité obligatoire et en évitant les redondances, l'objectif d'enrichissement linguistique restant lié aux autres enseignements dispensés. Au cycle 3, les connaissances culturelles sont réparties selon trois axes :

- La personne et la vie quotidienne
- Des repères géographiques, historiques et culturels dans la langue étudiée
- L'imaginaire

Arts plastiques

Durant le cycle 3, l'enseignement des arts plastiques s'appuie sur l'expérience, les connaissances et les compétences travaillées au cycle 2 pour engager progressivement les élèves dans une pratique sensible plus autonome, qu'ils apprennent à analyser davantage. Le développement du potentiel d'invention et de création est poursuivi. Les apprentissages sont nourris par l'introduction de connaissances plus précises et par une attention plus soutenue à l'explicitation de la production plastique des élèves, des processus artistiques observés, de la réception des œuvres rencontrées.

Compétences travaillées :

- Expérimenter, produire, créer
- Mettre en œuvre un projet artistique
- S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité
- Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art

Au programme :

Ces compétences sont développées et travaillées à partir de trois grandes questions :

- La représentation plastique et les dispositifs de présentation
- Les fabrications et la relation entre l'objet et l'espace
- La matérialité de la production plastique et la sensibilité aux constituants de l'œuvre

Les trois questions au programme sont abordées chaque année du cycle ; travaillées isolément ou mises en relation, elles permettent de structurer les apprentissages.

Éducation musicale

Dans la continuité du cycle 2 et pour préparer le cycle 4, l'éducation musicale en cycle 3 poursuit la découverte et le développement des deux grands champs de compétences qui structurent l'ensemble du parcours de formation : la perception et la production.

Compétences travaillées :

- Chanter et interpréter
- Écouter, comparer et commenter
- Explorer, imaginer et créer
- Échanger, partager et argumenter

Comme au cycle 2, chaque élève qui le souhaite doit pouvoir s'engager chaque année dans la réalisation d'un projet choral ambitieux et associant autant que possible d'autres formes d'expression artistique. Cette possibilité lui permet, outre de trouver plaisir à chanter dans un cadre collectif, de découvrir les exigences d'un spectacle organisé en fin d'année scolaire. Associant des élèves issus des différents niveaux du cycle, la chorale gagne à réunir écoliers et collégiens, ces derniers même au-delà du cycle 3.

Histoire des arts

L'enseignement pluridisciplinaire et transversal de l'histoire des arts structure la culture artistique de l'élève par l'acquisition de repères issus des œuvres et courants artistiques divers et majeurs du passé et du présent et par l'apport de méthodes pour les situer dans l'espace et dans le temps, les interpréter et les mettre en relation. Il contribue au développement d'un regard sensible, instruit et réfléchi sur les œuvres. Tout au long du cycle 3, l'histoire des arts contribue à créer du lien entre les autres enseignements et met en valeur leur dimension culturelle. À partir de la classe de sixième, il associe des professeurs de plusieurs disciplines.

Compétences travaillées :

- Identifier : donner un avis argumenté sur ce que représente ou exprime une œuvre d'art
- Analyser : dégager d'une œuvre d'art, par l'observation ou l'écoute, ses principales caractéristiques techniques et formelles
- Situer : relier des caractéristiques d'une œuvre d'art à des usages ainsi qu'au contexte historique et culturel de sa création
- Se repérer dans un musée, un lieu d'art, un site patrimonial

Éducation physique et sportive

L'éducation physique et sportive développe l'accès à un riche champ de pratiques, à forte implication culturelle et sociale, importantes dans le développement de la vie personnelle et collective de l'individu. Tout au long de la scolarité, l'éducation physique et sportive a pour finalité de former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre ensemble. Elle amène les enfants et les adolescents à rechercher le bien-être et à se soucier de leur santé. Elle assure l'inclusion, dans la classe, des élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap. L'éducation physique et sportive initie au plaisir de la pratique sportive.

Compétences travaillées :

L'éducation physique et sportive répond aux enjeux de formation du socle commun en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, a fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de construire cinq compétences travaillées en continuité durant les différents cycles :

- Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps
- S'approprier par la pratique physique et sportive, des méthodes et outils
- Partager des règles, assumer des rôles et responsabilités
- Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière
- S'approprier une culture physique sportive et artistique

Au programme :

Pour développer ces compétences générales, l'éducation physique et sportive propose à tous les élèves, de l'école au collège, un parcours de formation constitué de quatre champs d'apprentissage complémentaires :

- Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
- Adapter ses déplacements à des environnements variés
- S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Enseignement moral et civique

L'enseignement moral et civique vise à l'acquisition d'une culture morale et civique et d'un esprit critique qui ont pour finalité le développement des dispositions permettant aux élèves de devenir progressivement conscients de leurs responsabilités dans leur vie personnelle et sociale. Cet enseignement articule des valeurs, des savoirs et des pratiques.

L'enseignement moral et civique vise aussi une appropriation libre et éclairée par les élèves des valeurs qui fondent la République et la démocratie : le socle des valeurs communes comprend la dignité, la liberté, l'égalité - notamment entre les filles et les garçons -, la solidarité, la laïcité, l'esprit de justice, le respect et l'absence de toute forme de discrimination, c'est-à-dire les valeurs constitutionnelles de la République française, inscrites dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et dans le préambule de la Constitution de 1946.

Au programme :

Le programme met en avant les éléments d'une culture morale et civique qui prend en compte quatre dimensions :

- la sensibilité qui vise à l'acquisition d'une conscience morale par un travail sur l'expression, l'identification, la mise en mots et la discussion des émotions et des sentiments
- la règle et le droit qui vise à l'acquisition du sens des règles du vivre ensemble
- le jugement qui permet de comprendre et de discuter les choix moraux rencontrés par chacun au cours de sa vie
- l'engagement qui permet la mise en pratique de cet enseignement en insistant sur l'esprit d'autonomie, de coopération et de responsabilité vis-à-vis d'autrui

Histoire et géographie

Les élèves poursuivent au cycle 3 la construction progressive et de plus en plus explicite de leur rapport au temps et à l'espace, à partir des contributions de deux enseignements

disciplinaires liés, l'histoire et la géographie, dont les finalités civiques et culturelles à la fin du cycle. Ces deux enseignements traitent de thématiques et de notions communes et partagent des outils et des méthodes. Leurs spécificités tiennent à leurs objets d'étude, le temps et l'espace, et aux modalités qu'ils mettent en œuvre pour les appréhender.

Compétences travaillées :

- Se repérer dans le temps : construire des repères historiques
- Se repérer dans l'espace : construire des repères géographiques
- Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués
- Poser des questions, se poser des questions.
- S'informer dans le monde du numérique
- Comprendre un document
- Pratiquer différents langages en histoire et en géographie
- Coopérer et mutualiser

Au programme :

Histoire - Classe de CM1

- **Thème 1** : Et avant la France ?
- **Thème 2** : Le temps des rois
- **Thème 3** : Le temps de la Révolution et de l'Empire

Histoire - Classe de CM2

- **Thème 1** : Le temps de la République
- **Thème 2** : L'âge industriel en France
- **Thème 3** : La France, des guerres mondiales à l'Union européenne

Géographie - Classe de CM1

- **Thème 1** : Découvrir le(s) lieu(x) où j'habite
- **Thème 2** : Se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs en France
- **Thème 3** : Consommer en France

Géographie - Classe de CM2

- **Thème 1** : Se déplacer
- **Thème 2** : Communiquer d'un bout à l'autre du monde grâce à l'internet
- **Thème 3** : Mieux habiter

Sciences et technologie

Au cours du cycle 2, l'élève a exploré, observé, expérimenté, questionné le monde qui l'entoure. Au cycle 3, les notions déjà abordées sont revisitées pour progresser vers plus de généralisation et d'abstraction, en prenant toujours soin de partir du concret et des représentations de l'élève.

La construction de savoirs et de compétences, par la mise en œuvre de démarches scientifiques et technologiques variées et la découverte de l'histoire des sciences et des technologies, introduit la distinction entre ce qui relève de la science et de la technologie et ce qui relève d'une opinion ou d'une croyance. La diversité des démarches et des approches (observation, manipulation, expérimentation, simulation, documentation...) développe simultanément la curiosité, la créativité, la rigueur, l'esprit critique, l'habileté manuelle et expérimentale, la mémorisation, la collaboration pour mieux vivre ensemble et le goût d'apprendre.

Compétences travaillées :

- Pratiquer des démarches scientifiques et technologiques
- Concevoir, créer, réaliser
- S'approprier des outils et des méthodes
- Pratiquer des langages
- Mobiliser des outils numériques
- Adopter un comportement éthique et responsable
- Se situer dans l'espace et dans le temps

Au programme :

Le programme d'enseignement du cycle 3 s'organise autour de thématiques communes qui conjuguent des questions majeures de la science et des enjeux sociétaux contemporains. Le découpage en quatre thèmes principaux s'organise autour de :

- Matière, mouvement, énergie, information
- Le vivant, sa diversité et les fonctions qui le caractérisent
- Matériaux et objets techniques
- La planète Terre. Les êtres vivants dans leur environnement

Chacun de ces thèmes permet de construire des concepts ou notions qui trouvent leur application dans l'éducation au développement durable. Le concept d'énergie, progressivement construit, est présent dans chaque thème et les relie.

Mathématiques

Dans la continuité des cycles précédents, le cycle 3 assure la poursuite du développement des six compétences majeures des mathématiques : chercher, modéliser, représenter, calculer, raisonner et communiquer. La résolution de problèmes constitue le critère principal de la maîtrise des connaissances dans tous les domaines des mathématiques, mais elle est également le moyen d'en assurer une appropriation qui en garantit le sens. Si la modélisation algébrique relève avant tout du cycle 4 et du lycée, la résolution de problèmes permet déjà de montrer comment des notions mathématiques peuvent être des outils pertinents pour résoudre certaines situations.

Compétences travaillées :

- chercher
- modéliser
- représenter

- raisonner
- calculer
- communiquer

Au programme :

- Nombres et calculs
- Grandeurs et mesures
- Espace et géométrie

Le cycle 3 vise à approfondir des notions mathématiques abordées au cycle 2, à en étendre le domaine d'étude, à consolider l'automatisation des techniques écrites de calcul introduites précédemment (addition, soustraction et multiplication) ainsi que les résultats et procédures.

Les horaires à l'école primaire

La semaine scolaire :

- compte 24 heures d'enseignement, réparties sur neuf demi-journées
- comprend les journées de lundi, mardi, mercredi (uniquement le matin), jeudi et vendredi
- comporte au moins cinq matinées

Un jour d'école :

- ne doit pas dépasser 5 heures 30 et une demi-journée ne doit pas dépasser 3 heures 30
- comprend une pause méridienne d'au moins 1 heure 30
- peut permettre aux écoles de bénéficier en plus d'activités pédagogiques

L'année scolaire compte 36 semaines, réparties en cinq périodes de travail.

L'organisation du temps scolaire à l'école

L'organisation du temps scolaire répond à des objectifs pédagogiques pour permettre aux enfants de mieux apprendre à l'école.

[En savoir plus sur les rythmes scolaires](#)

Le saviez-vous ?

À l'école élémentaire :

- le **calcul mental** fait l'objet d'une pratique quotidienne **d'au moins 15 minutes**.
- la **lecture et l'écriture : au moins 2h30**, répartis dans les différentes disciplines de la journée.

En savoir plus

Pages à consulter

Le livret scolaire unique du CP à la troisième

- Un livret scolaire unique
- Les bilans périodiques
- Les bilans de fin de cycle
- L'application livret scolaire unique du CP à la troisième
- [Infographie] Le nouveau livret scolaire, depuis la rentrée 2016

[Le livret scolaire unique du CP à la troisième](#)

École numérique

- Plan numérique
- L'école numérique en vidéo
- Le numérique à l'école
- etc.

[École numérique](#)

Les langues vivantes étrangères et régionales

- Mieux apprendre les langues vivantes
- À l'école
- Au collège
- Au lycée général, technologique et professionnel
- Apprendre à communiquer en langue étrangère
- Les niveaux de compétences européens cibles pour l'enseignement des langues en France
- Des certifications en langues vivantes étrangères
- L'enseignement des langues vivantes étrangères dans le système scolaire français

[Les langues vivantes étrangères et régionales](#)

Sites à consulter

Eduscol

site pédagogique du ministère

[Les horaires et les programmes de l'école primaire](#)

[Les sciences à l'école](#)

[Le parcours d'éducation artistique et culturelle](#)

Regards sur l'éducation 2008/O.C.D.E.

Horaires des différents systèmes éducatifs

<http://www.oecd.org/education2008>

Textes de référence

Programmes de l'école élémentaire

[Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015](#)

Cycles d'enseignement : école primaire et collège

[décret n° 2013-682 du 24 juillet 2013](#)

Enseignement de la langue des signes française dès la maternelle

B.O. n°33 du 4 septembre 2008

[Objectifs et programme](#)

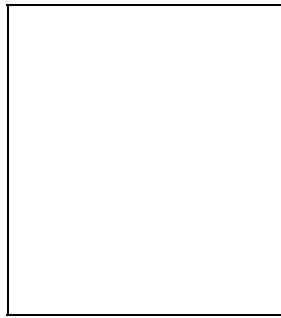
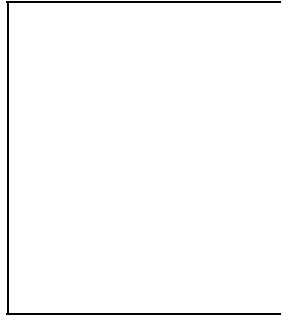
[Conditions de mise en œuvre du programme](#)

Mise à jour : juillet 2018

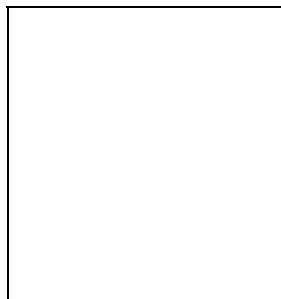
Partager cet article

-
-
-

C'est pratique



[Le handicap](#)



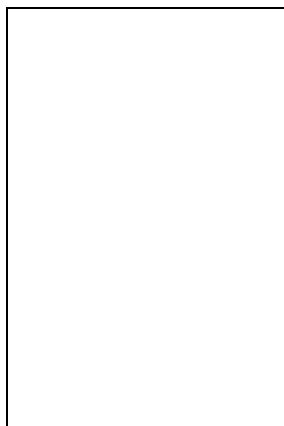
DISPOSITIF VIGIPIRATE

[Consignes de sécurité](#)

Nous suivre



Nous contacter



[Haut de page](#)

- ESPACES
 - [Professionnels](#)
 - [Parents](#)
 - [Presse](#)
 - [Études & stats](#)
 - [Recrutement enseignant](#)
 - [Toute l'actualité](#)
 - [Saisine par voie électronique](#)
 - [Open Data](#)
- ABONNEMENTS
 - [La lettre d'information d'education.gouv.fr](#)
 - [Le bulletin hebdo](#)
 - [Devenir enseignant](#)
 - [Lettre d'information juridique](#)
- SERVICES
 - [Nous contacter](#)
 - [Le moteur de recherche](#)
 - [L'annuaire](#)
 - [Sigles](#)
 - [Rester informé](#)
 - [Services en ligne](#)
- ACCESSIBILITÉ
 - [Accessibilité du site](#)
 - [Référentiel général d'accessibilité pour les administrations](#)
- ÉDUCATION

- [Non au harcèlement](#)
- [Canopé](#)
- [CNED](#)
- [CNESCO](#)
- [CSP](#)
- [Éduscol](#)
- [Onisep](#)
- [Sites académiques](#)
- ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
 - [Ministère](#)
 - [Stratégie](#)
 - [Enseignement supérieur](#)
 - [Recherche](#)
 - [Innovation](#)
 - [Europe et international](#)
 - [Ressources humaines](#)
- SITES PUBLICS
 - [Élysee.fr](#)
 - [Gouvernement.fr](#)
 - [DATA.gouv.fr](#)
 - [ServicePublic.fr](#)
 - [Legifrance.fr](#)
 - [Référentiel Marianne](#)